



Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
12, rue Marie-Henriette 5000 Namur
bureau@rwlp.be www.rwlp.be
Tél : 081/312117 Fax : 081/312118

Namur, le 17 juin 2014

Monsieur Elio Di Rupo et Monsieur Paul Magnette
Formateurs
13, Boulevard de l'Empereur
1000 Bruxelles

Concerne : la formation des Gouvernements et les Déclarations de politique régionale et communautaire

Copie du présent courrier est envoyé aux présidents des partis engagés dans les négociations, monsieur Lutgen-président du Cdh et monsieur Maingain-président du FDF, ainsi qu'aux chefs de cabinets et services d'études du PS, du Cdh et du FDF.

Messieurs les formateurs,

Ce jeudi 12 juin vient de se tenir un colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin concernant la pauvreté des enfants¹ en Belgique, il serait plus correct de dire concernant le développement de la pauvreté durable et l'appauvrissement des enfants, en Belgique. Cela n'a pas pu vous échapper, la presse ayant largement relayé son contenu titrant entre autres « **420.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté en Belgique (...) Un enfant sur dix en Flandre, un sur quatre en Wallonie, quatre sur dix à Bruxelles (...)** ». Si la Flandre fait mieux, force est de constater que les chiffres sont en augmentation dans cette Région du pays aussi.

Une fois de plus, un public nombreux, composé principalement de professionnels et de militants, était là pour prendre la mesure de la gravité de la situation singulièrement en Wallonie et à Bruxelles. C'est sur base du travail réalisé par Anne-Catherine Guio, Franck Vandenbroucke et Julie Vinck² que la journée fut bâtie, permettant de souligner **l'importance d'agir structurellement sur ce fléau**. Loin de se limiter aux constats fatalistes, des propositions et pistes de travail furent énoncées. Il y va de la vie des enfants, des familles **et du potentiel de développement de Bruxelles et de la Wallonie**. Philippe Maystadt qui assurait la conclusion de la journée abonda dans ce sens.

¹ « Colloque 'Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants' » - FRB – 12 juin 2014 – BozarBruxelles. <http://www.kbs-frb.be/pressitem.aspx?id=312013&langtype=2060>

² « L'importance de mettre la pauvreté des enfants à l'agenda politique. Quelques chiffres pour mieux en comprendre l'enjeu. » Anne-Catherine Guio, Frank Vandenbroucke et Julie Vinck. Cette note s'inspire en partie de Guio (2013) et Vandenbroucke et Vinck (2013).

Le 14 octobre 2013, trois jours avant la Journée mondiale de Lutte contre la Pauvreté, sortait le **Working Paper publié par l'IWEPS**³ que vous avez reçu en son temps et qui établissait déjà une partie de ces constats alarmants.

Si les aspects structurels liés au logement, à la santé, à l'accès à la culture et aux loisirs, à l'accès à des emplois corrects, ou encore à l'accueil de la petite enfance nécessitent des politiques plus audacieuses, plus ciblées, plus rapides et ce, dans les deux Régions du pays pour enrayer l'appauvrissement, **la question de l'enseignement ressort comme un enjeu central**. Cela ne constitue plus une surprise pour personne. Le Conseil économique et social de Wallonie (CESW) a lui-même fait apparaître dans son mémorandum 2014-2019, la nécessité de s'intéresser à l'enseignement dès les premières années de la scolarité⁴.

Se refusant à en rester au stade des constats et souhaitant que les propositions des associations⁵ soient enfin prises en considération, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) a pris l'initiative de fédérer un large panel d'acteurs sociétaux **autour de la nécessaire réduction des coûts de la scolarité**.

Depuis longtemps, cet aspect est identifié par les familles comme l'un des éléments qui pourraient les soutenir dans leur rôle de parents et aider leurs enfants dans leur parcours scolaire. Cette priorité est relayée par bon nombre d'experts. Ainsi, pouvait-on lire dans Le Soir au lendemain du colloque du 12 juin : « *Créer de l'emploi, activer de façon ciblée les parents précarisés, alléger la fiscalité sur les bas revenus, aider les familles monoparentales, tout cela est très important mais parfois ça ne suffit pas!*, pointe Frank Vandembroucke. *Il semble donc également primordial de considérer les coûts qui pèsent sur le budget des familles et de les alléger considérablement via des subventions : logements, accueil de la petite enfance, enseignement. En Flandre, un système de facture maximale est actuellement en vigueur* ».

Les coûts liés à la scolarité des enfants, de l'enseignement maternel aux études supérieures, sont très élevés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si cela a des conséquences immédiates sur le portefeuille du ménage⁶, ce n'est pas sans conséquence sur la possible réussite de l'enfant.

³ A-C Guio, C. Mahy, *Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie*. IWEPS, octobre 2013, 48p. (<http://www.iweeps.be/sites/default/files/wp16.pdf>)

⁴ « À la lumière des indicateurs et évaluations disponibles, le Conseil considère que l'amélioration de la qualité de l'enseignement obligatoire doit constituer un objectif central de la prochaine législature. Bien que chaque étape de la scolarité soit importante dans la construction des parcours individuels, le CESW souhaite mettre l'accent sur les premières années de scolarisation. (...) Une logique d'investissement social efficace et pérenne, notamment dans la santé, l'action sociale, la lutte contre l'exclusion et les inégalités est nécessaire dans le cadre d'un redressement régional. » Mémorandum du CESW 2014-2019. <http://www.cesw.be/uploads/TriptyqueFF198x285mm.pdf>

⁵ Voir notamment l'édito du Ligueur du 11 juin 2014 : « Frais scolaires : la nouvelle enquête de la Ligue des familles » <https://www.laligue.be/association/communiqu/2014-06-11-edito-frais-scolaires> ; DGDE : Manifeste « Pauvreté et école, quelles priorités ? » <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=3045> ; Forum Bruxellois de Lutte contre la pauvreté : <http://www.fblp.be/Une-ecole-gratuite-maintenant.html>

⁶ « En Belgique, environ 420 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté⁶. Ce seuil de pauvreté est fixé à environ 2.100 euros (nets) par mois pour un couple avec deux enfants, et à 1.600 euros pour une famille

La non-gratuité scolaire pollue véritablement la relation triangulaire « parents-enfants-professionnels dans l'école » pourtant indispensable à une bonne accroche scolaire et à un trajet serein au sein de cette institution tellement essentielle. En outre, les frais qu'engendrent la journée à l'école et l'année scolaire renforcent la stigmatisation⁷, l'autocensure et la dépression familiale⁸.

Décider d'inscrire cette question à l'agenda politique, développer un plan stratégique cohérent et un phasage pour la décliner en actions concrètes ne relèvent en rien d'une utopie. Depuis plusieurs années, la Flandre a fait le pas d'un plafond maximum à facturer pour les frais scolaires, plusieurs pays européens appliquent des formes diverses de gratuité. Les recommandations européennes sur la nécessité d'« Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité » vont dans le même sens⁹. Il s'agit **de faire de l'enfant une priorité absolue**, sans quoi les bénéfices du développement régional ne pourront être engrangés. De nombreuses politiques sont nécessaires pour lutter contre les dégâts à court, moyen et long termes de la pauvreté des enfants et pour réellement investir en eux. **La lutte contre le coût prohibitif de l'école constitue un premier élément que la Région doit réellement prendre à bras le corps.**

Si le fait de tendre vers la gratuité scolaire ne constitue pas le seul élément pour garantir que l'école réussisse avec tous et réduise ainsi les inégalités, elle en constitue toutefois un des éléments clés.

C'est pourquoi, ensemble, nous demandons que les négociateurs intègrent dans les déclarations de politique régionale et communautaire ce chantier majeur pour la prochaine législature, à savoir la mise en place immédiate d'un groupe de travail qui réfléchira à la meilleure manière de procéder pour réduire les coûts de la scolarité. Il s'agit de tendre vers la gratuité, dans un cadre où les nécessaires marges budgétaires doivent être dégagées pour mener à bien cette politique essentielle. Plusieurs des associations et personnes signataires sont entièrement disposées à investir leurs compétences en la matière, davantage encore que ce qu'elles ont déjà fait.

monoparentale avec deux enfants. » Ibidem 2. A ces enfants s'ajoutent ceux qui vivent dans un ménage dont le revenu dépasse à peine le seuil de pauvreté et qui souffrent de différentes formes de déprivation dans leur quotidien.

⁷ « Lutter contre l'appauvrissement des enfants, c'est lutter pour l'accès aux Richesses par les familles, et pour l'accès et l'usage équitables des Richesses Collectives par les enfants et leurs familles. » http://www.rwlp.be/images/PUBLICATIONS/130219-RWLP- Pauvrete_enfants-familles-final_3.pdf. De 9 à 13.

⁸ « Les personnes qui connaissent la pauvreté durable ou le flux tendu permanent des ressources qui engendre la peur permanente du lendemain et de l'imprévu, connaissent l'érosion des ressources matérielles, mais également des ressources physiques, morales et de l'énergie humaine indispensable à la mise en projet. Elles usent leurs forces physiques et mentales pour uniquement se débrouiller pour gérer la matérialité du quotidien et donc s'appauvrissent en spirale. Les fragilités de la vie et les confrontations à des problèmes divers que connaissent tous les ménages et toutes les personnes, quel que soit leur niveau de revenu, deviennent alors pour elles des pièges qui accentuent la spirale (un divorce, une maladie chronique, un ado qui commet une bêtise, etc.). Tout cela ne pardonne pas. » (Prise de parole collective de personnes témoins du vécu/militantes rédigée par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté) »

⁹ <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=9762&langId=en>.

Ensemble, nous n'aurons de cesse tout au long de la législature, de veiller à ce que des décisions importantes soient prises en cette matière et soient appliquées.

Vous remerciant pour la prise en compte de ce courrier, et vous faisant confiance pour porter ces enjeux, nous vous adressons, Messieurs les Formateurs, nos très respectueuses salutations.

Christine Mahy, Secrétaire générale du RWLP

Avec la collaboration et l'impulsion des premiers signataires suivants :

La Ligue des Familles - Delphine Chabbert (directrice) ;
Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant - Bernard De Vos ;
Le RIEPP (Réseau des initiatives Enfants-Parents-Professionnels)-Quentin Verniers, coordinateur ;
L'Unicef Belgique - Yves Willemot (directeur général) ;
L'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (OEJAJ) - Michel Vandeckeere (coordinateur) ;
Le Forum Bruxellois de lutte contre la pauvreté -Rocco Vitali (directeur) ;
L'ASBL RTA (Réalisation, Téléformation et Animation) - Jean Blairon (directeur) ;
L'ASBL Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) - Séverine Acerbis (directrice) ;
La CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant)-Frédérique Van Houcke (coordinatrice) ;
Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education active)- Geoffroy Carly (directeur) ;
Amnesty International - Philippe Hensmans (directeur général) ;
Le PAC (Présence et Action culturelle)-Yanic Samzun (secrétaire général) ;
Le Cépag (centre d'éducation populaire André Genot) - Anne-Marie Andrusyszyn (directrice) ;
Le CAL (Centre d'Action laïque) - Henri Bartholomeeusen (président) ;
Le MOC (Mouvement Ouvrier chrétien) - Christian Kunsch (président) ;
L'UFAPEC (Union francophone des Associations des Parents d'Enseignement catholique)-Bernard Hubien (secrétaire général) ;
La FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement officiel) - Luc Pirson (président) ;
Le CGé (Changement pour l'Égalité) - Anne Chevalier (secrétaire générale) ;
L'Apéd (Appel pour une Ecole démocratique)- Jean-Pierre Kerckhofs (président) ;
L'ASBL TDA/H Belgique (Trouble déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) - Pascale De Coster (directrice) ;
AtMOsphères AMO, Service d'Aide en Milieu Ouvert - Boutaffala Khaled (directeur) ;
Fédération Luttés Solidarités Travail - Luc Lefèbvre (militant) ;
Service Droit des Jeunes Bruxelles - Christelle Trifaux (directrice) ;
Re-Sources Enfances asbl - Lucia Pereira (responsable de formations) ;
L'association Françoise Dolto – Michelle Christophe (Présidente) ;
Le Centre Psycho-Médico-Social libre de Bruxelles-Sud - Myriam GABRIEL (directrice) ;
La Ligue des Droits de l'Enfant - Jean-Pierre Coenen (président) ;
Défense des enfants International Belgique (DEI) - Benoit Van Keirsbilck (directeur) ;
Henri Wittorski, Parent d'élèves et ancien président de l'UFAPEC (Union francophone des L'Associations des Parents d'Enseignement catholique) ;
Médecins du Monde - Pierre Verbeeren (directeur général) ;
Traces de rue, (Fédération francophone des travailleurs sociaux de rue) - Véronique Martin (coordinatrice) ;
Dynamo International - Edwin de boevé(directeur) ;

Le Réseau Solidarité Asbl - Simon Niset (coordinateur) ;
La Ligue des droits de l'Homme - Véronique van der Plancke, (Vice-présidente), Collaboratrice scientifique au sein de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques, JURI, UCL ;
FONDS HOUTMAN (ONE) - Claudia Camut (présidente) et Marc Vaincel (administrateur général).

Anne-Catherine Guio, Institut de recherche CEPS/INSTEAD (LU) ;
Eric Marlier, Institut de recherche CEPS/INSTEAD (LU) ;
Willy Lahaye, Professeur, Président du Centre de Recherche en Inclusion Sociale (CeRIS), Université de Mons ;
Idesbald Nicaise, Professeur, K.U. Leuven ;
Xavier Dumay, Professeur en sciences de l'éducation, UCL ;
Marie Verhoeven, Professeure de sociologie et chercheur au GIRSEF/IACCHOS, UCL ;
Eric Mangez, Sociologue, UCL ;
Vincent Dupriez, Professeur en science de l'éducation, UCL ;
Ariane Baye, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, Service d'Analyse et d'Intervention dans les domaines du Décrochage et de l'Exclusion, ULg ;
Marie-Thérèse Casman, Sociologue de la Famille, ULg ;
Laurent Nisen, Sociologue, Panel Démographie Familiale, ULg ;
Pierre Verjans, Citoyen-Politologue à l'ULg ;
Patricia Schillings, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, ULg ;
Yves ROBAEY, formateur d'enseignant en Haute Ecole.